

Biarritz 2019

Rapport sur la situation en matière de faune

AEROPORT DE BIARRITZ-PAYS BASQUE

Contexte géographique et écologique

L'aéroport de Biarritz pays Basque est situé dans la partie occidentale du département des Pyrénées-Atlantiques, à moins de 10 km de l'océan atlantique et au pied des premiers reliefs pyrénéens. Il est implanté sur un plateau dominant légèrement les alentours, à environ 75m d'altitude.

La plate-forme aéroportuaire est environnée de secteurs peu à peu urbanisés, principalement au cours de la seconde moitié du Xxe siècle. Plusieurs espaces naturels, ordinaires ou plus remarquables pour certains, subsistent néanmoins à proximité: L'Adour, les petits lacs Marion (dans l'axe de l'aéroport) et Mouriscot, l'étang de Brindos (au sud de l'aéroport), (tous les trois très urbanisés et aménagés), divers bosquets de feuillus et quelques bas-fonds souvent marécageux. Ces milieux naturels, bien que fortement dégradés, restent à même d'attirer un certain nombre d'espèces d'oiseaux susceptibles de contribuer au péril animalier.

Contexte géographique et écologique

Milieux présents sur l'aéroport et ses environs

L'enceinte de l'aéroport est, à l'exception des pistes, « taxiways », aires de trafic et voies de desserte, constituée d'une prairie maigre périodiquement fauchée. Voir tableau joint.

BILAN FAUCHAGE 2019

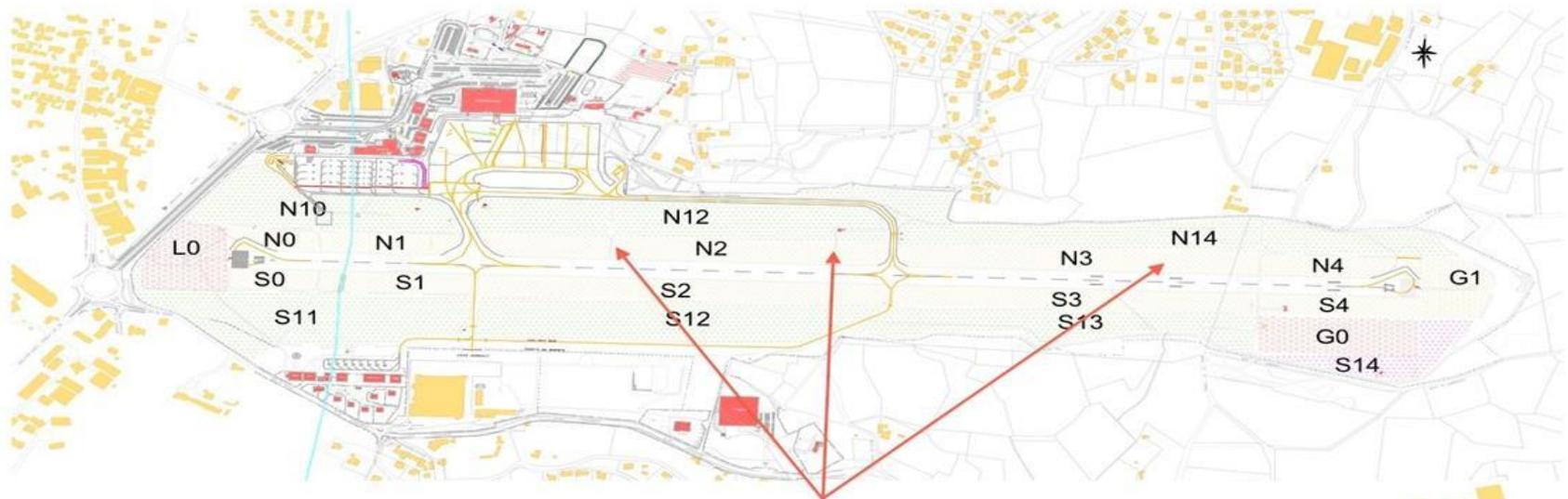
Zone	Date	Date	Date	Date	Date	Date	Date	Date	Date	Date	Total
Heli Gendarmerie	04-févr	09-avr	14-mai	10-juil	14-août						5
Parc Meteo 09 et 27	12-avr	18-avr	31-mai	14-juin	19-juil	29-août	08-oct				7
LOC	17-avr	L1: 26/06	L0:25/07/2020	L1: 28/08	L0: 30/08						5
GLIDE	17-avr	G1: 26/06	G0: 25/07/2020	G1: 28/08	G0: 30/08						5
Taxiway N et S	19-févr	04-avr	10-mai	16-mai	24-mai	28-juin	12-juil	10-août	04-sept	05-oct	10
Bord de clôture	22-mars	20-mai	23-mai	06-juin	17-déc						5
Bord de Piste	12-juil	10-août	04-sept	05-oct							4
Bande des 140 mètres	du 17/06										1
Espaces Fourragers	au25/07/20										1
VOR	25-juil										1
G2	17-avr	25-juil	31-août								3
N14											0
S12	17-avr										1
S14	17-avr										1
Aeroclub - stationnement légers	19-févr	26-mars	14-mai	14-août	28-août						5
Panneaux	24-avr	13-juin	10-août	03-sept							4

	Nuit
--	------

Contexte géographique et écologique

Aéroport de Biarritz _ Zones de fauchage

Biarritz le 26-04-2006



- L0 et G0 Arrêt ILS obligatoire contact radio et dégagement **obligatoire**.
- S14 = Arrêt du véhicule interdit
- contact radio et dégagement obligatoire
- contact radio obligatoire

EMPLACEMENT POUR EFFAROUCAGE

	Hauteur
LO et GO	20cm max
N0->N4 et S0->S4 et G1	20cm min
N10->N14 et S11->S13	60cm max
S14	60cm max
Balisage latéral piste , taxiway et parking : bande de 2 m à partir de l'enrobé	10cm max

Contexte géographique et écologique

Milieux présents sur l'aéroport et ses environs

Ce milieu herbacé présente des faciès plus ou moins humides (présence ou non de joncs), denses et hauts, susceptibles de convenir à certaines espèces d'oiseaux. La grande surface de prairie d'un seul tenant dans un contexte urbain et agricole intensif, alliée à la permanence d'un couvert herbacé naturel et à l'absence de traitement chimiques (bonne disponibilité en insectes et micromammifères) rendent ce milieu très attractif pour les oiseaux des milieux ouverts.

On note la présence d'une petite zone humide de quelques mètres carrés, asséchée en été. La clôture d'enceinte, les mâts supportant des appareils de mesure ou de communication, ainsi que divers panneaux de circulation, constituent autant de perchoirs potentiels pour les oiseaux et notamment les rapaces. Les petits boisements, souvent impénétrables, jouxtant l'aéroport sont propices à la reproduction d'un grand nombre d'espèces.

Contexte géographique et écologique

Milieus présents sur l'aéroport et ses environs

Le lac Marion est un plan d'eau d'une superficie de 5 hectares, aménagé en parc urbain par la ville de Biarritz. Ses berges sont en partie aménagées (pelouse, bancs), des zones ayant été laissées pour que la végétation naturelle puisse se développer.

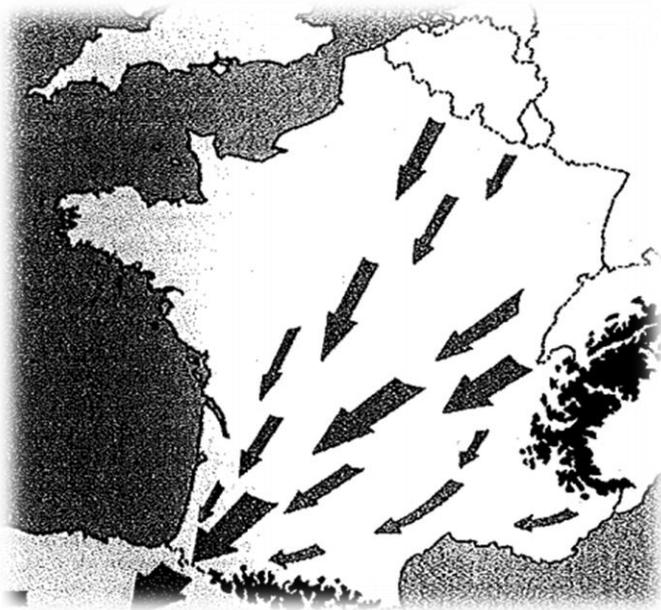
L'étang de Brindos s'étend quand à lui sur une douzaines d'hectares; bien que largement bordées de propriétés bâties, ses berges sont restées plus naturelles que celles du lac Marion. Il s'y développe une aulnaie (Forêt marécageuse ou plantation où prédomine l'aulne) marécageuse, ainsi que quelques massifs de carex.

Contexte géographique et écologique

La côte basque et par conséquent l'aéroport de Biarritz-pays Basque se situent sur la principale voie de migration des oiseaux se reproduisant en Europe occidentale. (figure joint). Les migrateurs faisant route en automne vers la péninsule ibérique et/ou l'Afrique (migration postnuptiale) sont en effet doublement canalisés: à la fois par l'obstacle que représente le massif pyrénéen et par l'océan Atlantique dont le survol est le plus souvent évité. Le cas du pigeon ramier ou palombe est l'un des mieux connus. La figure joint permet de visualiser les voies suivies par les individus de cette espèce et leur concentration dans la partie occidentale des Pyrénées. Au printemps, les mêmes causes produisent les mêmes effets: Les oiseaux remontant vers le Nord (migration pré-nuptiale) franchissent les Pyrénées dans leurs parties les moins élevées et survolent donc en grand nombre le Pays Basque. Ces concentrations saisonnières ne sont pas sans risque pour le trafic aérien, comme nous allons le voir plus loin.

Contexte géographique et écologique

Voies générales de migration
postnuptiale des oiseaux en France



Concentration pigeon Ramier dans
les Pyrénées Occidentales durant
la migration d'automne





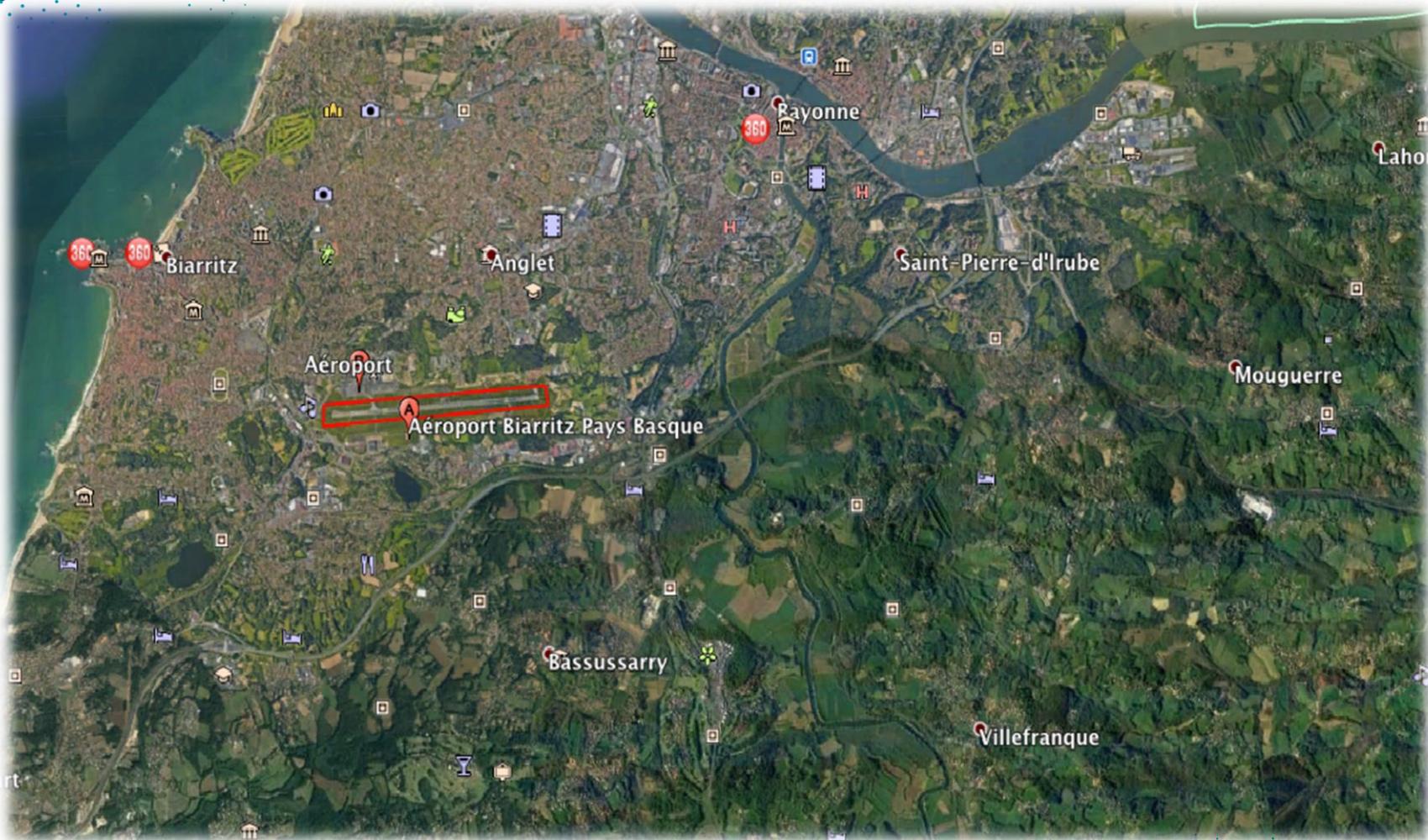
ENVIRONNEMENT AEROPORTUAIRE ET FAUNE



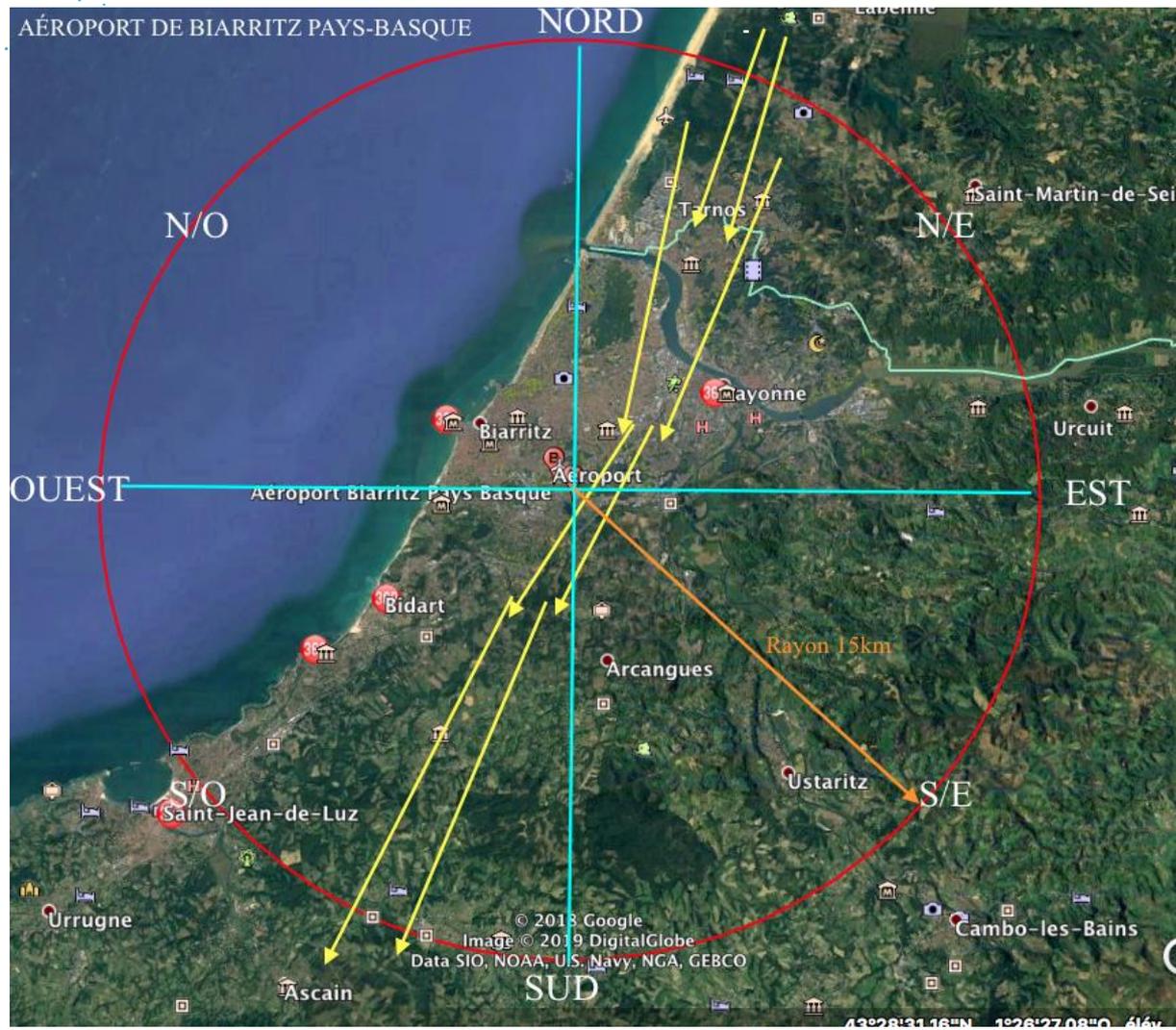
Situation de l'aéroport



Zone Sud-Sud Ouest







Lac marion



Lac de Brindos

Lac Mouriscot



Onvqf



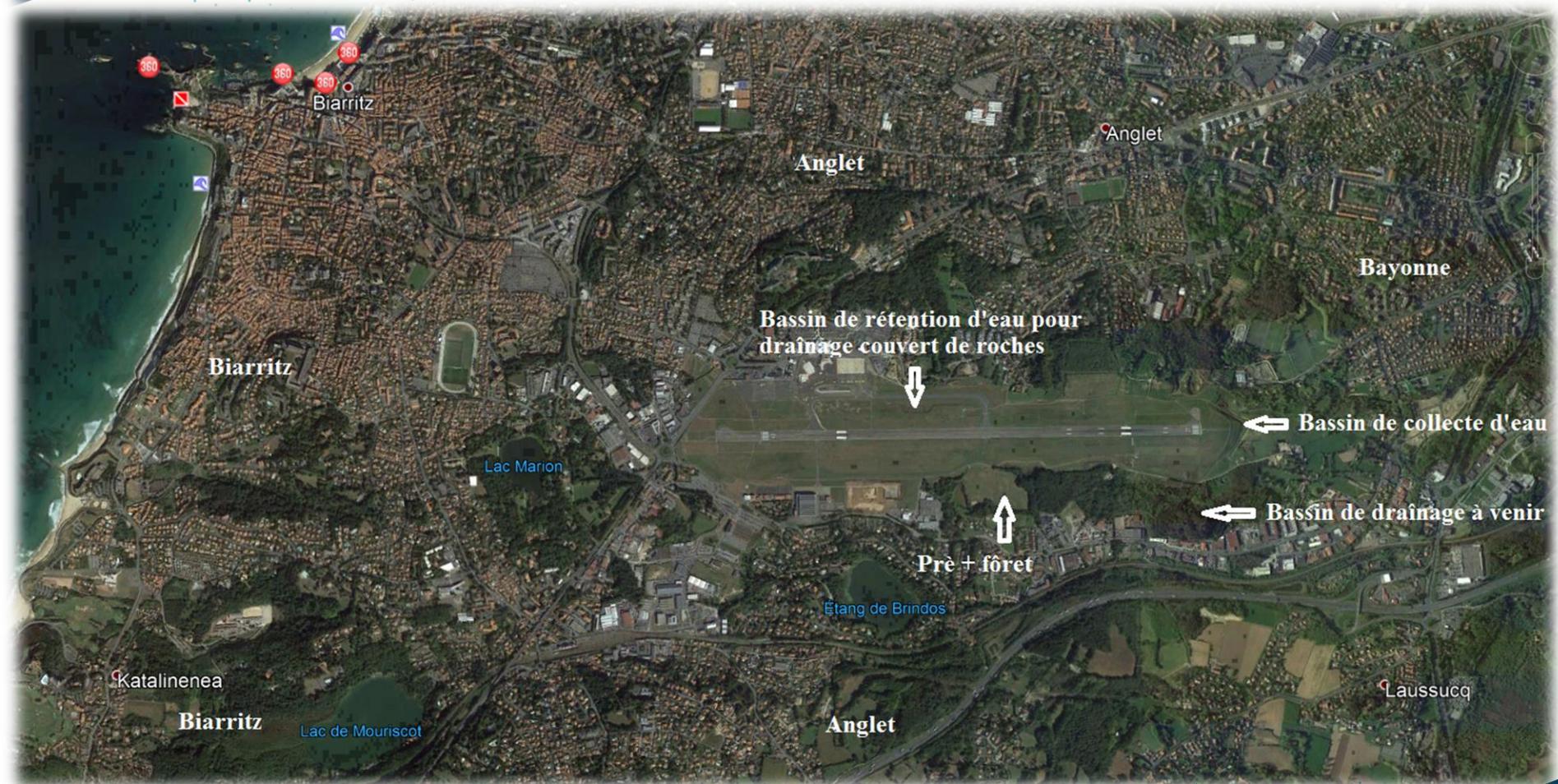
Onvqf



Informations complémentaires

- L'aéroport de Biarritz pays Basque est situé au SUD de la France à la Frontière du pays Basque Espagnol.
- Il est intra-muros entre les villes de Biarritz, Anglet et Bayonne.
- Une petite déchetterie se situe au Nord-Est de la piste décalé du seuil 27.
- Des bassins d'orage récoltent l'eau de pluie de la piste et des voies d'accès, mais sont recouverts de cailloux afin de ne pas être attractifs.
- A proximité du site aéroportuaire, trois étangs sont répertoriés:
 - Lac Marion
 - Lac Mouriscot
 - Lac Brindos
- Le front de mer se trouve à 2km900 du seuil de piste 09.

Description des milieux

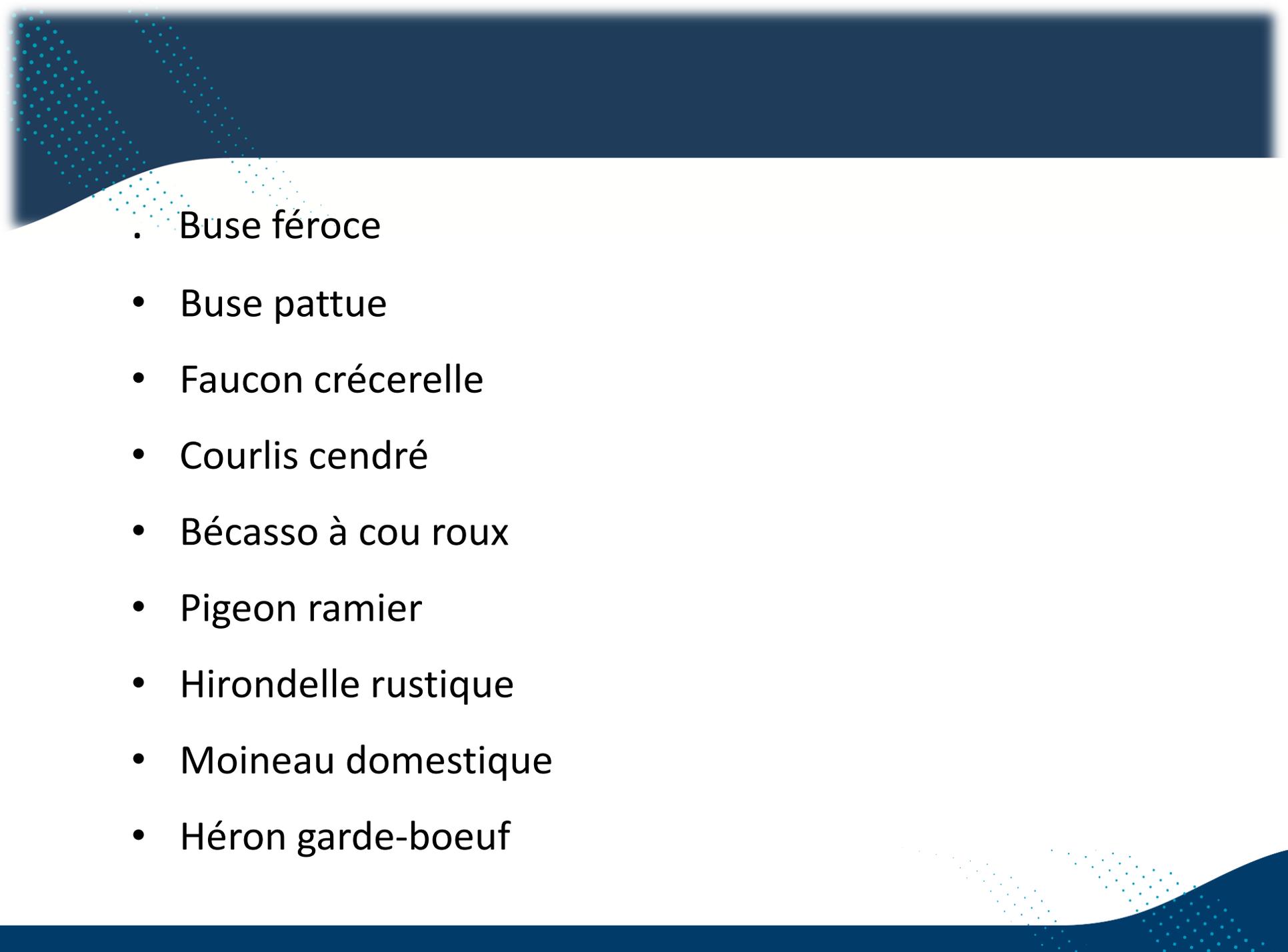


Facteurs attractifs

- Déchetterie
- Bassin de rétention d'eau
- Labour du terrain suite réfection piste
- Forêt à proximité
- Habitations – Ordures ménagères
- Océan à 2km900 du seuil de piste 09

Liste des espèces recensées sur le site

- Mouette blanche
- Corbeaux Freux
- Pies bavarde
- Mouette rieuse
- Cormoran huppé
- Milan noir
- Aigrette garzette
- Aigrette de récifs
- Buse variable

- 
- Buse féroce
 - Buse pattue
 - Faucon crécerelle
 - Courlis cendré
 - Bécasso à cou roux
 - Pigeon ramier
 - Hirondelle rustique
 - Moineau domestique
 - Héron garde-boeuf

- Hirondelle de fenêtre
- Vanneau huppé
- Pigeon colombin
- Épervier d'Europe
- Corneille noir
- Pigeons bizet
- Étourneaux

Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibund*)

Espèce protégée-Préoccupation mineure-Commun-Estivant

- 15 individus au maximum sur le site en même temps
- Présente toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire
- Milieu Océanique



Systematique

Ordre : Charadriiformes
Famille : Laridés
Genre : *Chroicocephalus*
Espèce : *ridibundus*

Descripteur Linnaeus, 1766

Biométrie

Taille : 43 cm
Envergure : 94 à 110 cm.
Poids : 225 à 350 g

Longévité 32 ans

Distribution



Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)

Espèce Protégée

- 15 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent en période hivernal
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Charadriiformes
Famille : Laridés
Genre : *Pagophila*
Espèce : *eburnea*

Descripteur Phipps, 1774

Biométrie

Taille : 48 cm
Envergure : 106 à 118 cm.
Poids : 448 à 687 g

Distribution



Bécasso à cou roux (*Calidris ruficollis*)

Espèce Protégée

- 2 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent en période de migration
- Nicheur à proximité de zones humides



Systematique

Ordre : Charadriiformes
Famille : Scolopacidae
Genre : Calidris
Espèce : ruficollis

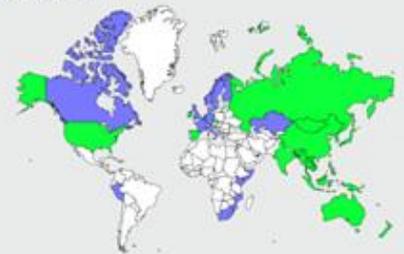
Descripteur Pallas, 1776

Biométrie

Taille : 16 cm
Envergure : 29 à 33 cm.
Poids : 18 à 51 g

Longévité 11 ans

Distribution



Corbeau freux (*Corvus frugilegus*)

Protégée-Préoccupation mineure

- 10 individus max.
- Présent toute l'année.
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre : Passériformes
Famille : Corvidés
Genre : Corvus
Espèce : frugilegus

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 46 cm
Envergure : 81 à 94 cm.
Poids : 380 à 520 g

Longévité 20 ans

Distribution



Pies bavarde (*Pica pica*)

Chassable-Préoccupation mineure-Commun

- 4 à 5 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Passériformes
Famille : Corvidés
Genre : Pica
Espèce : pica

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 50 cm
Envergure : 56 à 61 cm.
Poids : 145 à 240 g

Longévité 15 ans

Distribution



Héron gade-boeuf (*Bubulcus ibis*)

Espèce non protégée mais à surveiller

- 7 individus au maximum sur le site en même temps
- Sédentaire en milieu humide
- Niche hors de la zone aéroportuaire



Systematique

Ordre	: Péléciformes
Famille	: Ardeidés
Genre	: <i>Bubulcus</i>
Espèce	: <i>ibis</i>

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille	: 56 cm
Envergure	: 88 à 96 cm.
Poids	: 300 à 400 g

Longévité 15 ans

Distribution



CORMORAN huppé (*Phalacrocorax aristotelis*)

Espèce protégée

- 2 individus au maximum sur le site en même temps
- Estivant ou hivernal
- Nicheur hors l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Suliformes
Famille : Phalacrocoracidae
Genre : Phalacrocorax
Espèce : aristotelis

Descripteur Linnaeus, 1761

Biométrie

Taille : 80 cm
Envergure : 90 à 105 cm.
Poids : 1750 à 2250 g

Longévité 16 ans

Distribution



Buse féroce (*Buteo rufinus*)

Espèce protégée

- 30 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année sur fauchage
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



S. Sibley



Systematique

Ordre : Accipitriformes
Famille : Accipitridés
Genre : Buteo
Espèce : rufinus

Descripteur Cretzschmar, 1829

Biométrie

Taille : 65 cm
Envergure : 126 à 155 cm.
Poids : 900 à 1800 g

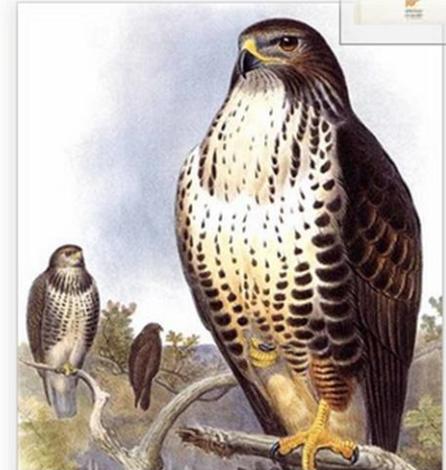
Distribution



Buse variable (*Buteo buteo*)

Protégée-Préoccupation mineure-Commun

- 4 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur dans ou à proximité de l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Accipitriformes
Famille : Accipitridés
Genre : Buteo
Espèce : buteo

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 57 cm
Envergure : 113 à 128 cm.
Poids : 625 à 1364 g

Longévité 25 ans

Distribution



Buse pattue (*Buteo lagopus*)

Espèce protégée

- 1 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre : Accipitriformes
Famille : Accipitridés
Genre : Buteo
Espèce : lagopus

Descripteur Pontoppidan, 1763

Biométrie

Taille : 60 cm
Envergure : 120 à 150 cm.
Poids : 783 à 1660 g

Longévité 11 ans

Distribution



Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

Espèce protégée

- 20 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur dans l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Pélécانیformes
Famille : Ardeidés
Genre : Egretta
Espèce : garzetta

Descripteur Linnaeus, 1766

Biométrie

Taille : 65 cm
Envergure : 86 à 104 cm.
Poids : 500 à 638 g

Longévité 9 ans

Distribution



Aigrette des récifs (*Egretta gularis*)

Espèce protégée

- 20 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent en hivers
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre	: Pélécianiformes
Famille	: Ardeidés
Genre	: Egretta
Espèce	: gularis

Descripteur Bosc, 1792

Biométrie

Taille	: 65 cm
Envergure	: 83 à 95 cm.
Poids	: 500 g

Distribution



Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)

Protégée-Préoccupation mineure-Commun

- 1 à 6 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre : Falconiformes
Famille : Falconidés
Genre : Falco
Espèce : tinnunculus

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 39 cm
Envergure : 65 à 82 cm.
Poids : 154 à 314 g

Longévité 16 ans

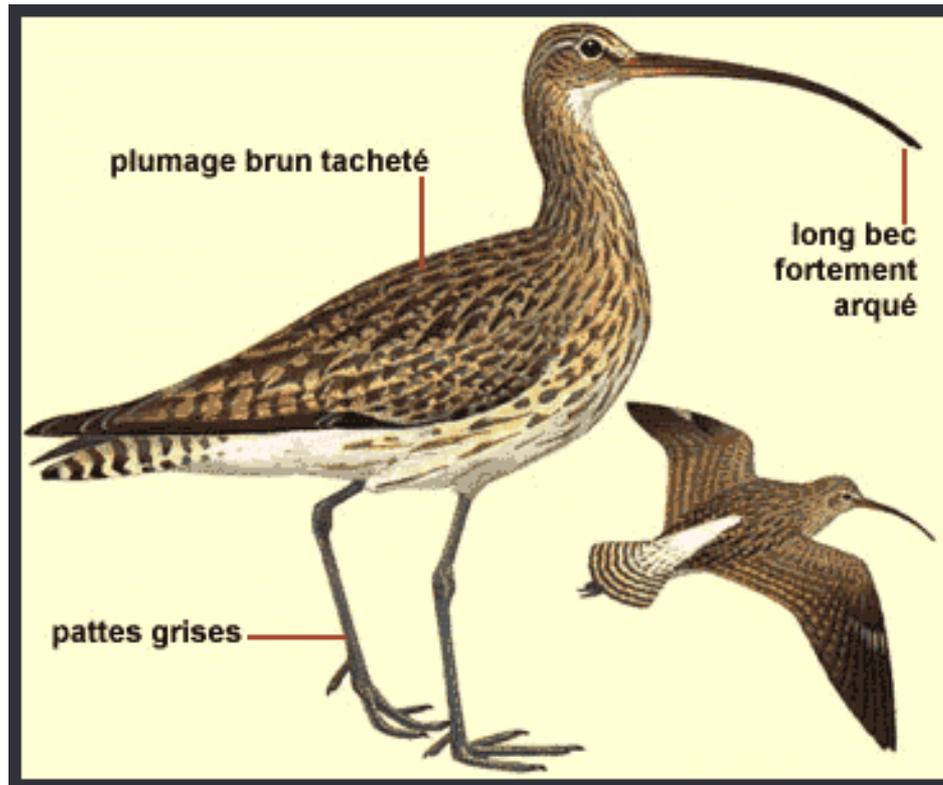
Distribution



Courlis cendré (*Numenius arquata*)

Protégée-Préoccupation mineure-Peu commun

- 4 individus au maximum sur le site en même temps
- Sédentaire, hors zone aérodrome



Systématique

Ordre : Charadriiformes
Famille : Scolopacidae
Genre : Numenius
Espèce : arquata

Descripteur : Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 60 cm
Envergure : 80 à 100 cm.
Poids : 475 à 1360 g

Longévité : 32 ans

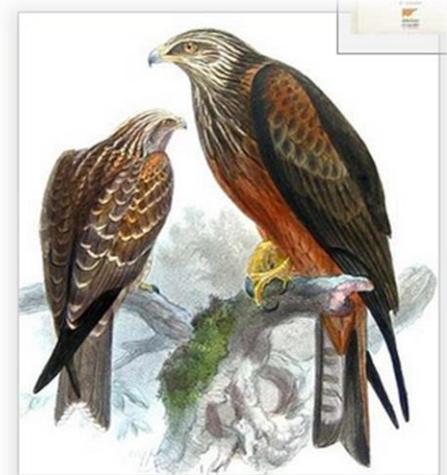
Distribution



Milan noir (*Milvus migrans*)

Protégée-Préoccupation mineure-Commun

- 1 à 2 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre : Accipitriformes
Famille : Accipitridés
Genre : *Milvus*
Espèce : *migrans*

Descripteur : Boddaert, 1783

Biométrie

Taille : 60 cm
Envergure : 135 à 155 cm.
Poids : 650 à 950 g

Longévité : 23 ans

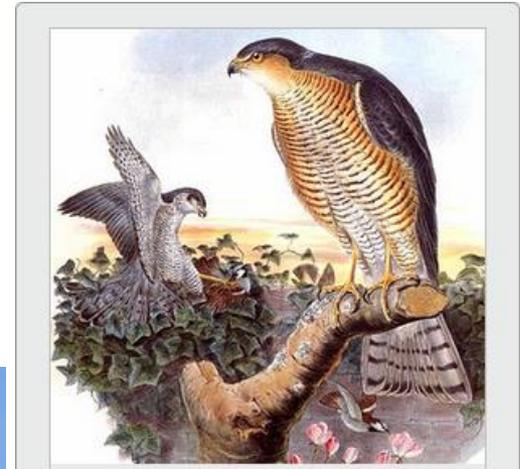
Distribution



Épervier d'Europe (*Acciper nisus*)

Espèce Protégée

- 1 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Accipitriformes
Famille : Accipitridés
Genre : Accipiter
Espèce : nisus

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 38 cm
Envergure : 60 à 75 cm.
Poids : 185 à 350 g

Longévité 16 ans

Distribution



Pigeon ramier (*Columba palumbus*)

Chassable-Préoccupation mineure-Commun

- 25 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur à proximité immédiate de l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre : Columbiformes
Famille : Columbidae
Genre : *Columba*
Espèce : *palumbus*

Descripteur : Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 45 cm
Envergure : 75 à 80 cm.
Poids : 450 à 520 g

Longévité : 16 ans

Distribution



Pigeon colombin (*Columba oenas*)

Chassable-Préoccupation mineure-Peu commun

- 50 individus au maximum sur le site en même temps
- Migrateur / Vol de 10 000 observés



Systématique

Ordre : Columbiformes
Famille : Columbidae
Genre : *Columba*
Espèce : *oenas*

Descripteur : Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 34 cm
Envergure : 63 à 69 cm.
Poids : 250 à 340 g

Longévité : 13 ans

Distribution



Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

Protégée-Préoccupation mineure-Commun

- 10 individus au maximum sur le site en même temps
- Estivant
- Nicheur dans l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre : Passeriformes
Famille : Hirundinidés
Genre : *Hirundo*
Espèce : *rustica*

Descripteur : Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 18 cm
Envergure : 32 à 34 cm.
Poids : 16 à 25 g

Longévité : 16 ans

Distribution



Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)

Chassable-Préoccupation mineure-Commun

- 30 individus au maximum sur le site en même temps
- Migrateur - Estivant



Systématique

Ordre : Charadriiformes
Famille : Charadriidés
Genre : Vanellus
Espèce : vanellus

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 31 cm
Envergure : 82 à 87 cm.
Poids : 150 à 310 g

Longévité 23 ans

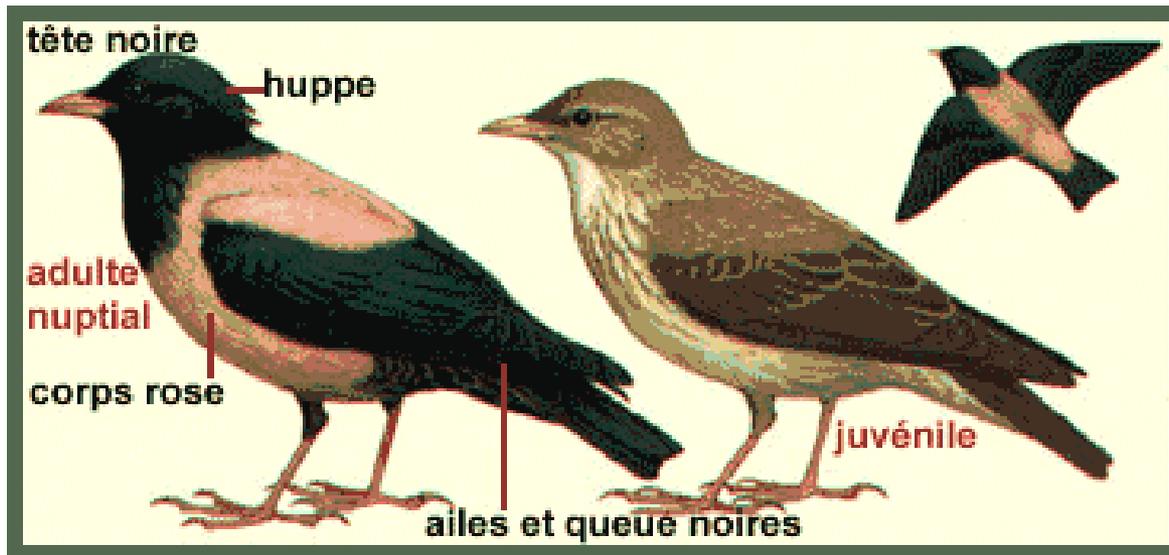
Distribution



Étourneaux Roselin (*Sturnus vulgaris*)

Chassable-Préoccupation-Commun

- 50 individus au maximum sur le site en même temps
- Nicheur – Migrateur - Estivant
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Passériformes
Famille : Sturnidés
Genre : Pastor
Espèce : roseus

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 21 cm
Envergure : 36 cm.
Poids : 75 à 88 g

Longévité 11 ans

Distribution



Moineau Domestique (*Passer Domesticus*)

Espèce partiellement protégée

- 5 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année, sédentaire
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Passériformes
Famille : Passéridés
Genre : Passer
Espèce : domesticus

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 18 cm
Envergure : 25 cm.
Poids : 30 à 39 g

Longévité 13 ans

Distribution



Hirondelle de fenêtre (*Riparia riparia*)

Espèce protégée

- 20 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre : Passeriformes
Famille : Hirundinidés
Genre : Delichon
Espèce : urbicum

Describeur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 14 cm
Envergure : 26 à 29 cm.
Poids : 15 à 21 g

Longévité 15 ans

Distribution



Corneille noire (Corvus corone)

Chassable-Préoccupation mineure-Commun

- 5 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systématique

Ordre : Passériformes
Famille : Corvidés
Genre : Corvus
Espèce : corone

Descripteur Linnaeus, 1758

Biométrie

Taille : 53 cm
Envergure : 92 à 100 cm.
Poids : 450 à 600 g

Longévité 20 ans

Distribution



Pigeon bizet (*Columba livia*)

NON chassable-Commun

- 40 individus au maximum sur le site en même temps
- Présent toute l'année
- Nicheur hors de l'enceinte aéroportuaire



Systematique

Ordre : Columbiformes
Famille : Columbides
Genre : Columba
Espèce : livia

Descripteur Gmelin, JF, 1789

Biométrie

Taille : 34 cm
Envergure : 63 à 70 cm.
Poids : 240 à 300 g

Longévité 6 ans

Distribution



FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

En conclusion, les oiseaux les plus préoccupants dans l'optique d'une réduction du risque de collision avec les aéronefs sont surtout le Milan noir, le pigeon ramier, les rapaces et échassiers en migration et secondairement le Héron garde-bœufs, le Vanneau huppé.

Périodes et situations à risques

D'une manière générale, plusieurs périodes ou situations se dégagent pendant lesquelles le péril aviaire est accru:

la *migration pré-nuptiale* (fin mars à mi-mai). La présence mensuelle de 12 à 16 espèces « à risque » pendant cette période. Les oiseaux migrent alors principalement par temps doux et sec.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

La migration postnuptiale (fin août à mi-novembre). Elle concerne un nombre plus important d'oiseaux que la migration pré-nuptiale: De 11 à 21 espèces à risque mensuellement à cette saison, avec un maximum en septembre. Les heures chaudes de la journée sont alors propices au passage des oiseaux planeurs (rapaces, cigognes...), tandis que les passereaux et les pigeons migrent plutôt en début de matinée.

les vagues de froid hivernales, pouvant amener un grand nombre d'oiseaux de toutes espèces (notamment Vanneau huppé, Pluvier doré, Bécasse des bois, Courlis cendré) sur le Pays basque qui bénéficie de températures plus douces que l'intérieur des terres. Dans ces conditions particulières, les oiseaux affaiblis perdent souvent leur instinct de fuite ce qui peut rendre plus difficile la lutte aviaire.

les tempêtes en mer, pendant lesquelles un grand nombre de laridés (surtout Goéland leucophaée, Goéland brun et Mouette rieuse) fréquentent les plans d'eau et reposoirs des zones côtières pour s'abriter du vent qui les a rejetés à la côte. Les pistes de l'aéroport pourraient constituer alors un reposoir de choix pour ces espèces. Ces tempêtes, peu fréquentes, ont habituellement lieu entre septembre et mars. Les périodes de pluies abondantes pourraient avoir le même effet, dans des proportions moindres.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

les opérations de fauche dans l'enceinte de l'aéroport. qui rendent soudain vulnérables les insectes et campagnols habituellement protégés par le couvert herbacé. Certains oiseaux profitent de cette véritable manne qui s'offre ponctuellement à eux, se regroupant souvent par dizaines d'individus: Le Milan noir en particulier mais aussi, le Héron garde-bœufs, le Martinet noir et L'Hirondelle rustique.

Les personnels chargés de la sécurité aérienne, de la lutte aviaire et de la maintenance se doivent de garder à l'esprit ces facteurs environnementaux particuliers (prévisibles pour certains) afin d'adapter en conséquence leur action.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Synthèse de la problématique

D'une manière générale, il se dégage une spécificité au niveau de l'aéroport de Biarritz-pays Basque quant aux risques de collision des aéronefs avec les oiseaux.

Contrairement à la plupart des aéroports, ce site n'héberge pas de population hivernante significative d'oiseaux réputés « à problème », tels que vanneaux, pluviers, étourneaux, buses ou corvidés. Ces espèces sont bien présentes sur l'aéroport, mais en effectifs très restreints ne représentant pas de risque majeur d'incident.

En période de migration (mars-mai et août-novembre), un grand nombre d'oiseaux de toutes espèces survole l'aéroport perpendiculairement à l'axe des pistes, faisant courir un danger significatif aux avions. Ceci s'explique par la concentration des migrateurs sur la zone Côtière, voie par laquelle le franchissement des Pyrénées est plus aisé.

Enfin le survol par des laridés se déplaçant perpendiculairement aux pistes et pouvant provenir de la décharge de Bayonne est observé régulièrement de juillet à décembre au moins (sans doute jusqu'en mars), représentant un risque important de collision.

En dehors de ces phénomènes et de circonstances particulières et prévisibles (opérations de fauche, jours de tempête), le péril aviaire reste modéré et lié à la présence en faible nombre d'espèces banales.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Les techniques existantes de lutte aviaire

Diverses pratiques sont employées de par le monde afin de réduire les risques de collision entre les oiseaux sauvages et les aéronefs. On peut distinguer deux catégories de pratiques: une lutte « passive » ou «écologique» dont le but est d'éviter la venue et le rassemblement d'oiseaux dans l'enceinte des aéroports en diminuant l'attractivité de ces derniers, et une lutte« active» qui consiste à effaroucher, capturer (en vue de leur translocation) voire éliminer les oiseaux qui y sont présents. **Ces deux stratégies sont complémentaires.**

La lutte « passive » doit être adaptée aux caractéristiques du site concerné et de son environnement. Elle constitue un préalable évident aux techniques actives d'effarouchement, de capture ou de destruction. La gestion des surfaces en herbe (herbe haute, fauche tardive), la neutralisation des points d'eau (assèchement, pose de filets) et celle des perchoirs utilisés par les rapaces, sont des pratiques employées en France ou ailleurs. L'épandage de grains empoisonnés pour diminuer le nombre de proies (campagnols) n'est pas une technique recommandée de par son efficacité contestable et surtout de par les risques importants encourus pour la faune sauvage protégée.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Pour ce qui est des techniques de lutte «active», citons la diffusion de cris de détresse d'oiseaux par haut-parleurs (fixes ou embarqués) le long des pistes. l'utilisation de fusées crépitantes, de rayons lasers ou le recours à des rapaces dressés pour effaroucher les groupes d'oiseaux en stationnement. Le tir sélectif d'individus appartenant aux espèces les plus problématiques constitue une solution ponctuelle et de dernier recours. Pour certaines espèces (notamment celles ayant un statut de conservation défavorable), la translocation (mutation génétique caractérisée par l'échange réciproque de matériel chromosomique entre des chromosomes non homologues, c'est-à-dire n'appartenant pas à la même paire) d'individus peut s'avérer efficace, surtout dans le cas d'oiseaux en halte migratoire. Ces opérations ne peuvent être menées qu'après l'obtention d'autorisations préfectorales et nécessitent une parfaite reconnaissance des espèces par le personnel chargé de leur exécution.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

La lutte aviaire est effectuée par les pompiers affectés à l'aérodrome. Un véhicule équipé de haut parleurs destinés à l'effarouchement sonore des oiseaux est présent avant chaque mouvement d'avion (décollages et atterrissages). Ce matériel semble techniquement performant (possibilité de diffuser différents sons de type «sirène» et cris d'alarme de plusieurs espèces) . Chaque véhicule contient également le matériel nécessaire à des tirs d'effarouchement (fusées de détresse) et de prélèvement (fusil de chasse et cartouches à plomb).

Ces tirs de prélèvement sont encadrés par des arrêtés préfectoraux renouvelés annuellement. Les derniers arrêtés dont notre service dispose, concernant l'année 2007, permettent de procéder si nécessaire à la destruction des espèces suivantes : Étourneau sansonnet. Pigeon ramier. Pigeon domestique, Corneille noire. Corbeau freux, Pie bavarde, Vanneau huppé, Perdrix grise, Perdrix rouge, Faisan de Colchide, Grand Cormoran, Mouette rieuse, Goéland argenté, Milan noir, Buse variable. Des tirs de destruction ont parfois été réalisés, d'après les témoignages recueillis auprès des pompiers. Nous remarquons dans la liste d'espèces dont le tir est autorisé, des oiseaux totalement absents de la zone (Corbeau freux, Perdrix grise, Perdrix rouge, Goéland argenté) et l'oubli d'espèces localement problématiques (Goéland leucophée, Héron garde-boeufs).

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Propositions d'amélioration

Les propositions suivantes découlent d'observations in situ et de connaissance générale des écosystèmes et du comportement des oiseaux. Elles représentent simplement quelques préconisations élémentaires de nature à faire diminuer le nombre d'incidents ; des investigations plus poussées par les services spécialisés de l'aviation civile permettraient certainement d'affiner nos données. Un excellent document de synthèse réalisé par l'international Birdstrike Committee (2006) est disponible sur le site de cette organisation.

En préalable, il est nécessaire de souligner qu'aucun moyen n'existe selon nous pour éviter le survol de l'aéroport par les oiseaux migrateurs qu'il s'agisse des espèces de grande taille mais relativement peu abondantes (rapaces, cigognes...) ou de petite taille mais aux effectifs très élevés certains jours (pinsons en particulier). Cette remarque s'applique également au survol par les goélands, dont il serait souhaitable d'établir la provenance. Si ces oiseaux proviennent de la décharge de Bayonne, il sera nécessaire de travailler en concertation avec le gestionnaire du site pour empêcher son accès aux goélands.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Gestion des espaces enherbés

Les milieux herbacés, qui représentent l'essentiel des surfaces de l'emprise de l'aéroport abritent des espèces-proies (campagnols et secondairement gros invertébrés et reptiles) qui attirent à leur tour certains oiseaux tels que rapaces, corvidés, hérons ou vanneaux. Le calendrier de fauche et les hauteurs d'herbe conservées constituent donc des axes prioritaires dans le cadre d'une réduction du risque aviaire.

Nous préconisons de garder un couvert herbacé le plus haut et dense possible tout au long de l'année, afin de limiter l'accessibilité et la visibilité des proies les plus recherchées par les oiseaux « à risques ». Les mesures qui en découlent sont les suivantes :

Une seule fauche annuelle en fin d'hiver (fin février) partout où les normes de sécurité le permettent. Cette période de fauche permettrait de maintenir le couvert herbacé en période hivernale, limitant ainsi le risque de stationnement de vanneaux huppés et hérons garde-bœufs, entre autres espèces indésirables. La reprise de croissance rapide de la végétation en mars-avril limiterait à 2 ou 3 semaines tout au plus la période pendant laquelle la hauteur d'herbe serait faible.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Fauche de nuit ou en fin de journée uniquement si possible en période de trafic aérien faible. Ceci permettrait de ne pas créer de concentration d'oiseaux (milans, buses, hérons garde-bœufs...) au moment des opérations de fauche. L'enlèvement de l'herbe coupée permettrait peut-être également de diminuer l'attractivité du site pour les milans.

Ces mesures pourraient être testées et faire l'objet d'une évaluation avant d'être validées sur le site de Biarritz-Anglet-Bayonne. Le maintien d'un couvert herbacé haut faciliterait la lutte aviaire« active» en limitant le plus souvent la présence au sol d'oiseaux aux zones où la hauteur d'herbe sera nécessairement maintenue plus faible pour des raisons techniques et de sécurité, c'est-à-dire aux abords du LOCaLizer, du GLIDE et des pistes.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Neutralisation des perchoirs

Plusieurs espèces de rapaces utilisent les éléments fixes et points hauts de l'enceinte de l'aéroport afin de se reposer et/ou de chasser à l'affût: Buse variable, Faucon crécerelle, Élanion blanc... La neutralisation de ces perchoirs limiterait la présence de ces oiseaux « à risque » sur le site. Sont notamment concernés les antennes, mâts, pylônes, etc., d'appareils tels que les manches à air, le *GONIO*, le *GLIDE*... La pose de peignes ou fourches de dissuasion (tiges verticales en plastique empêchant la pose des oiseaux, méthode couramment employée pour éviter les électrocutions sur les pylônes électriques du réseau moyenne tension), méthode peu onéreuse et efficace, résoudrait en partie ce problème. Quant à la clôture d'enceinte, elle sert également de perchoir mais sa neutralisation paraît difficile.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Autres équipements et actions nécessaires

La petite mare temporaire située au sud des pistes le long de la voie de service n'attire manifestement pas les oiseaux (surface très faible, circulation des véhicules à proximité immédiate) et ne nécessite pas d'être neutralisée.

D'autres équipements pourraient être expérimentés. Ainsi des silhouettes humaines se gonflant de façon non prévisible dans le temps pourraient être installées à proximité des zones d'herbe rase où sont susceptibles de stationner des vanneaux huppés et hérons garde-bœufs aux environs du Localizer en particulier. Il est également possible d'installer des haut-parleurs fixes, commandés à distance et diffusant si besoin des cris de détresse d'oiseaux. Cet équipement permettrait certainement une meilleure efficacité lors des effarouchements.

Enfin, il est nécessaire de rechercher et de retirer immédiatement tout cadavre animal ou déchet susceptible d'attirer des oiseaux charognards (rapaces, corvidés, goélands).

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

Ceci concerne en particulier les cadavres de lapins, hérissons, reptiles écrasés sur les voies de circulation, ainsi que les oiseaux tirés en période de chasse autour de l'aéroport et venus mourir dans son enceinte.

Renforcement de la formation des agents

Une lutte aviaire efficace ne peut être menée sans un minimum de connaissances relatives aux espèces à problème (reconnaissance, comportement, raisons de leur présence, statut juridique...). Il semble nécessaire que le personnel chargé de ces opérations au sein de l'aéroport de Biarritz-pays Basque suive une Formation d'initiation ou de perfectionnement dans ce domaine. Cette Formation pourrait également être suivie par les personnes impliquées dans l'aménagement et la maintenance du site (fauche...) et dans la sécurité aérienne, afin d'aboutir à un partage d'expériences et de connaissances qui serait bénéfique à l'efficacité de la lutte aviaire.

La capacité à identifier les espèces semble un préalable indispensable à l'efficacité de la lutte «active» (diffusion du bon cri de détresse par exemple) et permettrait d'éviter des destructions d'oiseaux non autorisées. De plus, la connaissance de quelques relations simples entre la présence des oiseaux et les saisons, événements climatiques ou autres, permettrait aux personnels d'anticiper sur les situations ou périodes à risques et ainsi de mieux adapter leurs actions.

FAUNE ET MESURES DE PREVENTION

CONCLUSION

L'étude de la fréquentation par les oiseaux de l'aérodrome de Biarritz-pays Basque, étalée sur un cycle annuel complet a permis de mettre en évidence les particularités du site au regard du risque aviaire. Le faible nombre d'oiseaux hivernant, la prédominance des périodes de migration, le problème du survol par les goélands et la présence printanière de milans noirs sont les faits marquants qui se dégagent de ce travail. Une part importante du risque aviaire est constituée par le survol d'oiseaux migrateurs, phénomène sur lequel il n'est pas possible d'intervenir.

Réponses en rouge:

La lutte aviaire actuellement menée sur l'aéroport semble insuffisante et nécessite diverses améliorations, parmi lesquelles la gestion des espaces enherbés (**réunion annuelle avec fauche adaptée de ces espaces**), la neutralisation des perchoirs (**pose de pics anti-oiseaux**) et le renforcement de la Formation du personnel (**Recyclage tri annuel, manœuvre SPPA, mise en place de procédures, étude du risque animaliers, connaissance de la plateforme.....**).

Prévention passive

Selon la détermination des milieux présents et les facteurs attractifs identifiés, prévention passive mise en place.

Ne pas rendre Ina tractif les sites répertoriées en tant que lacs, étangs et zones humides à l'extérieur de la plateforme et ce afin d'éviter que les espèces qui nichent sur ces points d'eau migrent vers l'aéroport.

Gestion de la fauche par une réunion annuelle afin d'adapter les hauteurs herbacés.

Mise en place de pics anti oiseaux sur l'ensemble des panneaux de l'aire de mouvement.

Gestion des clôtures par des visites périodiques et la pose de grillage afin d'éviter que les animaux domestiques et gibiers puissent pénétrer dans la zone aérodrome.

Édition d'un manuel, de procédures, de support d'enregistrement en conformité avec la réglementation en vigueur. Recueils sur les espèces aviaires.

Prévention passive

Étude faunistique de l'aéroport de Biarritz-pays Basque,

Évaluation du risque animalier sur la plateforme dans la zone de responsabilité de l'exploitant,

Formation de l'ensemble des sapeurs-pompiers au permis de chasser,
Recyclage annuel pour le maintien des compétences,
Manœuvres mensuelles pour la veille réglementaire,

Véhicule adapté à l'environnement et équipé de l'ensemble des armes à feu nécessaires multiplié par deux sauf pistolet CAPA, dotation de tous le matériel nécessaire aux missions de péril animalier.

Formation de référents aux péril animalier selon la réglementation en vigueur EASA

CONCEPT DE GESTION DE LA FAUNE

Mesures actives

Suivi des vols aériens,

Établissement quotidien en fonction de la journée aérienne d'un planning de créneau de prévention du péril animalier,

Effarouchement des oiseaux sur la piste à l'aide de matériels et munitions à disposition, utilisation du véhicule lutte animalier,

Élimination des cadavres ou restes animaliers afin de rendre la plateforme inhospitalière,

Suivi du stock des armes et munitions, remplissage des supports d'enregistrement,

Hiérarchisation des mesures actives et passives

Hiérarchisation de la mise en œuvre tant des moyens passifs qu'actifs.

Suivi de la gestion faunistique annuelle et de l'étude du risque animalier,

Formation des personnels, étude des espèces fréquentant la plateforme,

Suivi des observations quotidiennes,

Actions d'effarouchement journalières, connaissance de la zone de responsabilité de l'exploitant.



**DÉFINITION DU NIVEAU INDICATIF
DU RISQUE ANIMALIER
DE L'AÉROPORT DE BIARRITZ-PAYS BASQUE**

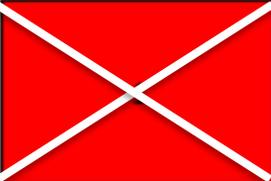


RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DU RISQUE ANIMALIER

Probabilité d'occurrence (p)		AÉROPORT BIARRITZ-PAYS BASQUE				
E	Rare					
D	Peu fréquent		5	3		
C	Occasionnel	1-2-12-21-15	26	23-28-8-11-18	27	7
B	Fréquent	4-16-17-30-25	9-10	29-24	22-19-20	6-14
A	Très fréquent				13	
		Très grave	Grave	Moyenne	Faible	Très faible
		I	II	III	IV	V
		Étendue des dommages (g)				

Évaluation du risque animalier d'un aéroport (Ra)

- Le niveau indicatif du risque animalier d'un aéroport (Ra) est défini en fonction de la gravité des dommages (G) et de la probabilité d'occurrence (P)

	Risque animalier élevé	Mettre en œuvre un concept de gestion de la faune avec des mesures passives et traiter le risque résiduel par des moyens actifs adaptés et des méthodologies d'intervention clairement définies. La prévention du péril animalier doit être permanente.
2	Risque animalier modéré	Mettre en œuvre un concept de gestion de la faune avec des mesures passives et traiter le risque résiduel par des moyens actifs adaptés et des méthodologies d'intervention clairement définies. La prévention du péril animalier doit être permanente.
3	Risque animalier faible	Mettre en œuvre un concept de gestion de la faune avec des mesures passives et traiter le risque résiduel par des moyens actifs adaptés et des méthodologies d'intervention clairement définies. La prévention du péril animalier peut être occasionnelle en fonction des besoins.

CONCLUSION

BIEN QUE NOUS SOYONS UN AÉROPORT A RISQUES MODÉRÉS A ÉLEVÉ (A/II) DE PART LA FRÉQUENTATION DES ESPÈCES CITÉES CI-DESSUS QU'ELLES SOIENT HIVERNANTES OU MIGRANTES, NOUS AVONS A DÉPLORÉ EN 2019 SEULEMENT 7 COLLISIONS AVIAIRES AVÉRÉES.

CELA TANT A PENSER QUE NOS MÉTHODES PASSIVES ET ACTIVES DE LUTTE CONTRE LE PÉRIL ANIMALIER LIMITE LES RISQUES POUR LES PASSAGERS ET LES AÉRONEFS.

AVEC UN OBJECTIF POUR L'ANNÉE 2020 FIXÉ A ZÉRO COLLISION NOUS FERONS UNE ÉTUDE EN FONCTION DES ESPECES PRÉSENTES SUR LA PLATEFORME POUR DÉFINIR UNE POLITIQUE COHÉRENTE DANS LA GESTION DE LA FAUNE AFIN DE RENDRE L'AÉROPORT DE BIARRITZ-PAYS BASQUE INHOSPITALIER POUR CES ANIMAUX.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Guy Tendo
Responsable sécurité / Référent SPPA
Le 15 juin 2020

Guy TENDERO
Aéroport Biarritz Pays Basque
Responsable Sécurité - SSLIA
g.tendero@biarritz.aéroport.fr
Tél 06 75 42 52 08